

---

## Kant, Qu'est-ce que les Lumières ? 1784

---

« Les Lumières se définissent comme *la sortie de l'homme hors de l'état de minorité, où il se maintient par sa propre faute*. La *minorité* est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à *notre propre faute* quand elle résulte non pas d'un manque d'entendement, mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. *Sapere aude!* "Aie le courage de te servir de ton propre entendement !" Voilà la devise des Lumières.

La paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, alors que la nature les a affranchis depuis longtemps de toute direction étrangère, restent cependant volontiers, leur vie durant, mineurs ; et qu'il soit si facile à d'autres de se poser comme leurs tuteurs. Il est si commode d'être mineur. Si j'ai un livre qui me tient lieu d'entendement, un directeur qui me tient lieu de conscience, un médecin qui juge de mon régime à ma place, etc., je n'ai pas besoin de me fatiguer moi-même. Je ne suis pas obligé de penser, pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront pour moi de cette besogne fastidieuse. Que la plupart des hommes finissent par considérer le pas qui conduit à la majorité, et qui est en soi pénible, également comme très dangereux, c'est ce à quoi ne manquent pas de s'employer ces tuteurs qui, par bonté, ont assumé la tâche de veiller sur eux. Après avoir rendu tout d'abord stupide leur bétail domestique, et soigneusement pris garde que ces paisibles créatures ne puissent oser faire le moindre pas hors du parc où ils sont enfermés, ils leur montrent ensuite le danger qu'il y aurait de marcher tout seul. Or ce danger n'est sans doute pas si grand que cela, étant donné que quelques chutes finiraient bien par leur apprendre à marcher. »

**Notions :** La liberté, la vérité, la morale et la politique.

**Thèse :** Kant affirme dans cet extrait de *Qu'est-ce que Les Lumières ?* que l'être humain se maintient volontairement, par paresse et par lâcheté, dans un état de minorité intellectuelle, état dont tirent profit ses tuteurs. La sortie d'un tel état définit précisément « Les Lumières » et consiste à « oser se servir de son propre entendement ».

**Questions :** Qu'est-ce que Les lumières ?

- Quelles sont les causes de la minorité intellectuelle dans laquelle se trouvent « un si grand nombre d'hommes » ?
- Tous les humains sont-ils naturellement libres de penser et de juger par eux-mêmes ? Il existe-t-il une différence de nature entre les humains du point de vue de la liberté de penser et de juger ? La liberté de juger par soi-même est-elle innée ou acquise ?
- Quelle est la nature des obstacles qui empêche l'homme de penser par lui-même ?

Problème :

- a) Doxa de l'époque : Il est courant de penser au XVIIIème siècle que c'est parce que les êtres humains sont par nature inégalement dotés de raison que certains pensent légitimement pour, à la place de, les autres : il existerait une infériorité et incapacité de fait pour un très grand nombre d'humains à penser par soi-même qui justifierait que seuls certains sont aptes à penser et juger pour eux.

- constat (ce qui est en fait) : et de fait la majorité des êtres humains ne pensent pas par eux-mêmes, ils sont aliénés à quelque uns qui pensent pour eux : des directeurs de conscience, des médecins, des politiques, des savants, ds autorités diverses et variées...

- b) Objection : or les êtres humains ne sont-ils pas universellement dotés de raison, de bon sens, de capacité à juger du seul fait de leur appartenance à l'humanité ?

- c) Que faut-il penser ? Comment l'être humain peut-il être mineur, sous tutelle, s'il possède par nature la capacité et la liberté de juger par lui-même ? Comment expliquer que l'être humain ne pense majoritairement pas par lui-même alors qu'il le peut ?

Enjeux : La liberté de penser et de juger par soi-même est-elle innée, auquel cas je la possède ou non, ou bien est-elle acquise et alors à quelles conditions puis-je l'acquérir ? Peut-on penser et juger par soi-même ? L'autre peut-il penser à ma place ? Peut-on déléguer la faculté de juger par soi-même ?

Quels sont les responsables de la minorité intellectuelle : la nature ? Les autres (Société, Etat, ...) ? moi-même ? Peut-on être coupable d'être mineur ?

Comment définir la liberté de penser et juger par soi-même ?

Pourquoi Les Lumières sont-elles nécessaires et de quoi sont-elles le nom ?  
Quel rôle joue la philosophie par rapport à la liberté de juger et de penser ?  
Que gagne-t-on à lire ce texte de Kant ? Le lire est-il nécessaire ?

Plan :

Dans un premier temps, Kant commence (1) par définir « Les Lumières » par deux caractéristiques : la sortie de la minorité intellectuelle vers l'état de majorité, état de minorité volontairement prolongé par le mineur lui-même. Il définit ensuite (2) « la minorité », puis (3) « notre propre faute », pour finir (4) par énoncer la devise des Lumières : « Sapere aude ! ».

Dans un second temps Kant argument ces définitions en commençant par affirmer que la paresse et la lâcheté sont les deux causes de l'état de minorité de beaucoup d'hommes et de l'existence, en conséquence, de tuteurs. Il démontre ensuite en quoi la paresse est bien cause de la minorité. Pour finir il explique en quoi la lâcheté est bien l'autre responsable de cette minorité, en conséquence notamment de l'action de ceux qui se posent en tuteurs.

Pistes de commentaire: questionner le rôle de l'ignorance et orgueil. Si les philosophes des Lumières sont nécessaires pour faire prendre conscience de l'aliénation volontaire n'est-ce pas parce que celle-ci est en grande partie inconsciente ? L'ignorance n'est-elle pas déterminante dans la causalité de la minorité ?

Questionner les relations entre connaissance d'un côté, paresse et lâcheté de l'autre : la diffusion des connaissances peut-elle permettre de lutter efficacement contre les féaux identifiés par Kant que sont « paresse et lâcheté » ?

#### Introduction rédigée :

Rousseau ouvre son grand œuvre du *Contrat Social* en faisant un double constat contradictoire : « l'homme est né libre et partout il est dans les fers ». Le XVIII<sup>ème</sup> siècle a ainsi été le siècle du retour de la défense d'un certain humanisme fondé sur l'affirmation de l'existence de caractéristiques universelles des êtres humains : sa liberté naturelle, sa possession tout aussi naturelle de la raison et une égalité de droit. De telles affirmations allaient à contre courant d'un constat de fait : l'aliénation du plus grand nombre au profit de quelque uns. Comment comprendre un tel paradoxe ?

Kant, dans *Qu'est-ce que Les Lumières ?*, affronte un tel problème à l'occasion de sa définition des Lumières. Il affirme ainsi que « les Lumières » sont la sortie de l'état de minorité dont l'être humain est lui-même responsable : si une telle sortie est nécessaire c'est que, par paresse et lâcheté, l'être humain se maintient volontairement dans un état de minorité artificiel en abandonnant, avec la complicité de ses tuteurs, son droit naturel à penser par lui-même.

S'il est important pour Kant de résoudre ce problème de la contradiction entre une liberté de droit et une aliénation de fait, c'est qu'il est nécessaire de savoir si l'être humain est réellement capable de penser par lui-même ou pas. Il est nécessaire d'identifier les obstacles à l'existence d'une liberté de penser en acte afin de pouvoir aider à la libération des êtres humains aliénés. Il est donc nécessaire de pouvoir définir précisément la nature de cette liberté de penser dont on dit que l'être humain la possède naturellement et dont pourtant il ne semble pas être en mesure d'user.

Si les êtres humains ne semblent pas capables, de fait, de penser par eux-mêmes est-ce donc, comme le pensent leurs tuteurs, parce qu'en réalité il existerait une inégalité naturelle en matière de possession de la raison et de la liberté et qu'en conséquence seuls quelque uns en seraient dotés, de telle manière qu'eux seuls pourraient légitimement penser pour les autres ?

A quelles conditions une possession de la liberté de penser en acte est-elle possible ?

Nous examinerons dans un premier temps la réponse que Kant formule à la question « qu'est-ce que Les Lumières ? » ainsi que les définitions qu'il donne des termes de sa réponse. Puis nous considérerons les deux causes qu'il identifie, ainsi que les arguments qu'il donne pour les justifier, comme étant les sources de l'état de fait de minorité dans lequel la majorité des êtres humains se trouvent : la paresse et la lâcheté.

Texte complémentaire :

La note finale de l'article « Qu'est-ce que s'orienter *dans la pensée* ? », paru en octobre 1786 dans *Le Mensuel berlinois*, résume tout ce que Kant entend par l'effort de penser par soi-même : « Penser par soi-même signifie chercher en soi-même (c'est-à-dire dans sa propre raison) la pierre de touche [c'est-à-dire le critère, ce qui permet de juger de... de reconnaître...] suprême de la vérité ; et la maxime qui nous dit de toujours penser par nous-mêmes est l'*Aufklärung*. Cela suppose beaucoup moins de choses que ne l'imaginent ceux qui font consister l'*Aufklärung* dans des connaissances ; elle consiste plutôt en un principe négatif de l'usage de la faculté de connaître, et il arrive souvent qu'un homme extrêmement riche de connaissances soit le moins éclairé lorsqu'il s'agit d'en user. Se servir de sa raison ne veut rien dire d'autre que se demander soi-même ceci, pour tout ce qu'on doit admettre [comme vrai] : puis-je bien ériger en principe universel de l'usage de ma raison la raison pour laquelle je l'admets, ou la règle qui résulte de ce que j'admets ? Chacun peut ainsi se mettre lui-même à l'épreuve ; et il verra que cet examen fait aussitôt disparaître superstition et extravagance (*Schwärmerei*), quoiqu'il soit loin d'avoir toutes les connaissances qui permettent de les réfuter toutes deux par des raisons objectives. Il n'a en effet besoin que d'obéir à la maxime de la conservation de soi (*Selbsterhaltung*) de la raison. Il est donc facile d'implanter l'*Aufklärung* dans des sujets particuliers en les instruisant ; il faut seulement commencer de bonne heure à habituer les jeunes têtes à cette réflexion. Au contraire, éclairer une époque demande beaucoup de temps ; car il y a beaucoup d'obstacles extérieurs qui rendent ce genre d'éducation impossible ou difficile. »